



Lotissement Les Oeillets Mission de Maîtrise d'œuvre

Avis d'appel d'offres

Le Fonds Social de l'Habitat, informe les maîtres d'œuvre qu'il lance un appel d'offres ouvert pour **la maîtrise d'œuvre de 28 lots viabilisés en accession sur le lotissement « Les Oeillets »**, commune de Nouméa.

1 – Conditions de l'appel d'offres

La présente consultation est lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

Elle s'adresse aux maîtres d'œuvre et bureaux d'études disposant des compétences suivantes :

- Terrassements, voirie et réseaux divers
- Electricité courants forts et faibles
- Environnement

Le marché sera passé en groupement de prestataires conjoints avec le bureau de VRD, mandataire solidaire, ou avec un prestataire unique et ses sous-traitants agréés.

2 – Décomposition en tranches

Les prestations seront réalisées en 1 tranche ferme et 1 tranche conditionnelle.

Le délai global d'exécution des travaux et le délai pour chaque tranche sont fixés à l'acte d'engagement.

3 – Consultation et retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté ou téléchargé sur le site internet : www.fsh.nc

4 - Remise des offres

Les offres devront être remises au plus tard au FSH, **à la date et l'heure limites figurant sur le site internet : www.fsh.nc, rubrique « les appels d'offres du FSH ».**

5 – Validité des offres

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du **strict respect des clauses figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres** joint au dossier de consultation.

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.
